

Remplacement du mazout—Loi

Dans le cadre des négociations qui se poursuivent toujours, quand le gouvernement parle de s'aligner sur les cours mondiaux comme il s'est engagé à le faire ou encore de déréglementer les prix, cela veut dire que le prix du pétrole ancien, c'est-à-dire celui qu'on a découvert au Canada avant 1974, augmentera de \$4 à \$7 le baril. Nous produisons à peu près 500 millions de barils de pétrole par année, dont 55 p. 100 est du pétrole ancien. Il n'est pas nécessaire d'être fort en mathématique pour calculer que 55 p. 100 de 500 millions, cela fait 275 millions de barils. Supposons ensuite qu'on multiplie par \$4, soit l'augmentation la plus faible. Je précise que je ne déduis pas les redevances, les taxes et le reste, de sorte que le montant est même inférieur au chiffre que je vais vous donner. On trouve environ 1 milliard de dollars. J'ai estimé que les sociétés pétrolières se partageront entre 200 et 300 millions de dollars.

Avec une somme pareille, nous pourrions facilement prolonger le programme de six mois, même d'une année. Ce ne sont pas les candidats qui manquent. Cela nous l'avons prouvé. Le député de Thunder Bay-Atikokan (M. Angus) et un autre député du Nord de l'Ontario et d'autres également à ma droite, l'ont prouvé chacun leur tour.

Je viens de l'ouest du Canada, région qui est touchée dans une certaine mesure. Toutefois, en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique, beaucoup plus de gens se chauffent au mazout. Or, nous avons la possibilité de changer cet état de choses. Je prédis que le prix du pétrole va diminuer encore un peu avant de remonter dans quelques années. Nous nous retrouverons alors dans une situation où les gens voudront de nouveau utiliser autre chose que du pétrole, parce qu'il coûtera trop cher.

J'ai entendu des députés du parti gouvernemental affirmer qu'ils ne veulent pas accorder des subventions et qu'ils sont contre les subventions par principe. Ils oublient que le gouvernement va donner cette année pour 1.7 milliard de dollars de subventions aux compagnies pétrolières dans le cadre du programme d'encouragements pétroliers.

Une voix: C'est faux.

M. Waddell: Le député qui m'interrompt sait naturellement que le gouvernement s'est engagé à supprimer ce programme progressivement. C'est une décision cohérente, puisqu'il veut supprimer les subventions. Toutefois, une subvention peut porter un autre nom. Elle peut s'appeler un avantage fiscal. Le gouvernement va maintenir un régime d'avantages fiscaux pour la prospection dans les régions inexploitées. Il a accordé ce genre de régime aux compagnies pétrolières, car autrement elles refuseraient de faire de la prospection dans ces régions. Par conséquent, le gouvernement accordera des subventions, mais on dira plutôt que ce sont des avantages fiscaux. Autrefois, on parlait d'amortissement accéléré. Avant d'aller chercher du pétrole dans la mer de Beaufort, les compagnies pétrolières viennent chercher de l'argent à Ottawa et elles obtiennent ce qu'elles demandent. C'est un fait, dans l'industrie énergétique, qu'on favorise la prospection à coup d'avantages fiscaux. S'il décide de promouvoir l'exploitation des sables bitumineux, le gouvernement accordera soit des avantages fiscaux soit des subventions directes.

Comment les députés d'en face peuvent-ils affirmer qu'ils sont contre les subventions et qu'ils veulent éliminer celle-ci, parmi d'autres, alors que le gouvernement consent toujours des

subventions aux compagnies pétrolières sous forme de déductions fiscales et d'avantages fiscaux? Ce sont des genres de subventions. Le gouvernement ne veut plus accorder aux consommateurs cette subvention qui constitue le seul avantage que les consommateurs canadiens ont retiré du Programme énergétique national à part un pétrole meilleur marché. Le gouvernement prétend que les gens continueront à profiter du programme, même en l'absence de cette subvention. D'après lui, parce que les Canadiens sont des gens rationnels, ils économiseront l'énergie, isoleront mieux leur maison, décideront de se chauffer au gaz naturel ou à l'électricité à la place du pétrole, et ainsi de suite. Il faudrait pour cela que le prix du baril de pétrole augmente, mais je pense que les consommateurs s'attendent au contraire à ce qu'il baisse. Ils ne vont pas continuer à se presser pour modifier leur système de chauffage, et nous allons perdre du terrain. Un million de personnes ont déjà fait les transformations. Le programme est à moitié réalisé, mais il reste encore 900,000 personnes qui pourraient en profiter.

Nous voudrions que le programme soit maintenu jusqu'en 1990. A notre avis, le gouvernement commet une erreur en le supprimant. Il essaie, à tort, de faire des économies de bouts de chandelle. C'est lui le gouvernement, et il peut proposer ce qu'il veut, mais il devrait au minimum prolonger le programme de six mois. Il sait que le nord de l'Ontario n'est pas traité équitablement à cause de son climat rigoureux. A certaines périodes de l'année, il est impossible d'y installer des conduites de gaz. La Chambre a pris connaissance du fait que, dans le nord du Manitoba, des gens avaient commandé des pompes à chaleur et des fournaies. Il y a aussi des commandes en attente à Montréal et à Toronto. Malgré cela, le gouvernement maintient la date du 31 mars comme dernière limite.

Le gouvernement peut prolonger l'accord sur le pétrole. Il l'a déjà fait deux fois. Il le fera encore si le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, défend fermement ses positions. Si les banques éprouvent des problèmes, le gouvernement les aidera à s'en sortir. Pour ma part, j'aimerais qu'il vienne en aide à certains chômeurs de ma circonscription qui risquent de perdre leur maison. Le gouvernement peut sortir les banques du pétrin et prolonger les négociations pétrolières. Nous voulons simplement faire respecter le principe de l'équité, parce que nous savons que certaines personnes réclament un peu plus de temps et s'appêtent à présenter une demande. Nous demandons uniquement qu'on leur accorde six mois supplémentaires. Or, que décide de faire le gouvernement? Il met un terme au débat. Il nous cloue le bec et, par la même occasion, celui des gens qui ont présenté une demande.

• (1210)

Qu'avons-nous essayé de faire? Nous avons tenté de maintenir ce programme pendant quelque temps. Cependant, il faut bien constater qu'il n'y a personne à la tribune de la presse. C'est triste à dire, mais je pense que les journalistes, à l'exception de M. Caragata de la Presse canadienne, n'ont pas suffisamment parlé de cette question. Ils s'intéressent davantage à nous si nous nous faisons remarquer pendant la période des questions. Par contre, ils ne parlent pratiquement pas d'un débat vraiment important pour les Canadiens moyens.